

Hépatotoxicité

DÉFINITION

L'hépatotoxicité : est définie comme le pouvoir qu'a une substance (comme les médicaments) de provoquer des dommages au foie.

La toxicité au foie se manifeste sous forme d'inflammation (on parlera d'hépatite) ou encore de nécrose (mort des cellules du foie), dans les cas plus sévères. La stéatose hépatique survient lorsqu'il y a accumulation de gras dans le foie.

Le foie est un organe important car il permet à notre organisme d'éliminer les substances nuisibles auxquelles nous sommes quotidiennement exposés.

CAUSES

Des dommages au foie peuvent être occasionnés par plusieurs médicaments y compris les médicaments pour traiter le VIH.

Presque tous les antirétroviraux ont été associés à des effets sur le foie mais plus particulièrement la névirapine (Viramune), la stavudine (Zerit^{MC}), la didanosine (Videx^{MC}) et la zidovudine (Retrovir[®], Combivir[®]). De plus tous les inhibiteurs de la protéase (IP) tels que le tipranavir (Aptivus[®]) et le darunavir (Prezista[®]) ont été associés à des toxicités hépatiques, surtout chez les personnes qui sont porteuses d'une hépatite.

Le médicament peut causer une réaction directement toxique pour le foie ou être de type allergique et survenir parce que la personne est génétiquement prédisposée à faire ce type de réaction.

Il est habituellement impossible de savoir qui est à risque ou non de faire une telle réaction. Par contre, nous savons que les personnes porteuses de l'hépatite B ou C semblent plus à risque.

Par ailleurs, traiter le VIH protège le foie contre les manifestations de l'hépatite B et C. Les personnes porteuses d'une hépatite B ou C peuvent donc recevoir des médicaments pour le VIH. Il est important alors d'assurer un bon suivi, notamment par des prises de sang régulières et en surveillant l'effet des médicaments sur le foie.

Il y a plusieurs autres causes possibles de toxicité hépatique, par exemple la consommation d'alcool, l'usage de drogues (tels que la cocaïne et l'ecstasy).

Réactivation d'une hépatite lors de l'arrêt des médicaments pour le VIH

Il est très important de discuter avec votre médecin si vous êtes porteur de l'hépatite B et que vous désirez cesser vos médicaments pour le VIH. En effet, certains médicaments qui traitent le VIH traitent aussi l'hépatite B. L'arrêt des anti-VIH peut réactiver le virus de l'hépatite.

COMMENT SAVOIR SI ON FAIT UNE HÉPATITE ?

Il n'y a pas toujours de symptôme. Par des prises de sang régulières, votre médecin vérifiera l'état de votre foie.

Lorsque votre foie subit une toxicité, généralement les enzymes du foie (AST et ALT) augmentent. D'autres tests (ex. : bilirubine, plaquette, RNI, albumine) peuvent également vérifier le fonctionnement de votre foie.

Parfois des symptômes peuvent survenir tels que nausées et vomissements, diarrhées, selles pâles ou grasses, douleurs abdominales, fatigue, perte d'appétit, jaunisse (peau et yeux jaunes), démangeaisons intenses, urines foncées et douleurs musculaires. De plus, à l'examen physique, votre médecin peut noter une augmentation du volume de votre foie.

Les symptômes de toxicité hépatique apparaissent habituellement de quelques jours à quelques semaines (environ 8 semaines) après avoir commencé le médicament et ces symptômes peuvent persister quelques jours après l'arrêt du médicament en cause.

Plus rarement, les symptômes peuvent survenir plusieurs mois après le début de la prise du médicament.

CONSEILS

Pour protéger votre foie, évitez de consommer de l'alcool en grande quantité ou régulièrement et jamais en même temps que vos médicaments pour le VIH. Si vous prenez de l'alcool, prenez-en de petites quantités et occasionnellement. Évitez également la consommation de drogues à usage récréatif.

Avant de prendre tout nouveau médicament, avisez le médecin si vous êtes porteur d'une hépatite. Il est important alors que vous soyez suivi de façon régulière pour qu'un traitement puisse être initié lorsque qu'approprié.

Si vous n'êtes pas porteur de l'hépatite A et B, il est important que vous soyez vacciné contre ces deux hépatites. Parlez-en à votre médecin.

Il n'existe pas de vaccin contre l'hépatite C. Pour éviter de l'attraper, il ne faut pas partager de seringues pour injection de drogues et toujours utiliser le condom en latex lors des relations sexuelles.

Informez votre médecin ou votre pharmacien si vous prenez ou avez l'intention de prendre des produits naturels. Certains de ces produits peuvent causer une toxicité au foie.

Présentez-vous à vos rendez-vous médicaux afin de vous assurer que le médecin puisse suivre votre évolution clinique.

QUAND CONSULTER LE MÉDECIN ?

Consultez rapidement un médecin ou présentez-vous à l'urgence lorsque vous avez plus d'un des symptômes suivants : éruption sur la peau, nausées, vomissements, diarrhées, selles pâles ou grasses, douleurs abdominales, fatigue, perte d'appétit, jaunisse (peau et yeux jaunes), démangeaisons intenses, urines foncées et douleurs musculaires.

By: **Rachel Therrien**

Pharmacist, Bpharm, Msc

Unité Hospitalière de recherche et d'enseignement VIH/sida
Centre Hospitalier de l'Université de Montréal

Réalisé grâce à une subvention à l'éducation accordée par Tibotec, une division de Janssen-Ortho Inc.

© 2009 Tibotec, une division de Janssen-Ortho Inc. PRCE090197F-a

Tous les noms commerciaux sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs